

		Nombre de membres
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	36

DELIBERATION n°2012/33

L'An deux mille douze et le jeudi 12 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 4 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Espalungue à Arudy, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, BAYLAUCQ, BARATS, PAROIX, MARTIN, CARRERE, PAROIX, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, LAUR, SANZ, BOUSQUET, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, BARTZ, GANTCH, HELIP, LAMOURE, MOUNAUT et CASENAVE.

Présent(s) suppléant(s) : M. GASSIE

Mme NOUGUE-DEBAT donne procuration à M. SACAZE

Secrétaire de séance : M. SARRAILH Gérard

OBJET : ECONOMIE – Abattoir et centre d'allotement : Travaux de protection

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que suite à la visite du RTM sur la zone surplombant le futur centre d'allotement et l'abattoir, il convient de faire des travaux de protection contre les chutes de blocs sur un linéaire de 110 ml.

L'estimation prévisionnelle du montant des travaux s'élève à 129 600 € HT dans lesquels sont inclus les 12 000 € de Maîtrise d'œuvre.

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'un financement de l'Etat à hauteur de 60 % et du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques à hauteur de 20 %.

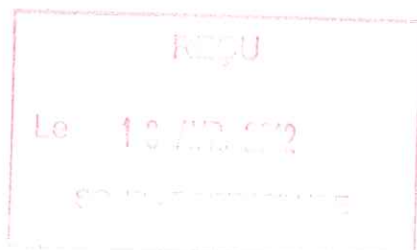
Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet présenté,

SOLLICITE Monsieur le Préfet en vue d'obtenir une aide financière au taux de 60 %, et Monsieur le Président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques en vue d'obtenir une aide financière au taux de 20 %,

DECIDE de prendre le RTM comme Maître d'œuvre pour la réalisation des travaux,

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits sur les budgets annexes qui seront créés au mois de mai prochain.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis COUROUAU